

LA COMMUNE DE VALLOIRE RECRUTE
UN AGENT DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES
POUR LA SAISON D'HIVER 2017/2018

Descriptif de l'emploi :

Placé sous l'autorité du Maire, l'agent de surveillance de la voie publique fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance. Il constate les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques et espaces verts).

Il assure la sécurité des lieux publics, bâtiments, locaux etc. et veille à la protection des personnes et des biens.

Il participe à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics.

Il peut être amené à constater les infractions au Code de l'Urbanisme.

Contrat de 4 mois dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

Profil demandé : COMPÉTENCES ET APTITUDES REQUISES :

SAVOIRS : Connaissance des pouvoirs de Police du maire

SAVOIRS - FAIRE :

- Savoir travailler en équipe
- Très bonne qualité relationnelle
- Savoir relever et qualifier une infraction
- Savoir analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées
- Savoir analyser une situation imprévue
- Savoir recueillir et transmettre des informations
- Savoir rendre compte de son activité
- Savoir rédiger un rapport
- Savoir adapter ses interventions au contexte
- Gérer les conflits de voisinage

APTITUDES / QUALITÉS

- Rigueur
- Être pédagogue vis-à-vis de tous les citoyens
- Disponibilité, polyvalence
- Grande discrétion et professionnalisme en toute circonstance
- Permis B exigé, Permis BE (remorquage) et/ou C souhaité

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Lieu de travail : Mairie de Valloire

Temps de travail : Temps complet - 35 h

Durée du contrat : 4 mois

Horaire de travail : selon les besoins et la période

Rémunération statutaire correspondant au grade d'adjoint technique, échelle C1, 1^{er} échelon, filière technique

PARTICULARITÉS OU CONTRAINTES DU POSTE :

Travail en horaires décalés, le week-end, les jours fériés et en soirée.

Rythmes de travail variables en fonction des événements

Travail en extérieur

Bonne condition physique

Port d'une tenue spécifique

Conditions d'agrément et d'assermentation liés aux prérogatives exercées

Conduite de véhicules de service

L'agent pourra également dans son emploi du temps être affecté à des travaux ou à la gestion d'équipements publics communaux qu'ils soient anciens ou nouveaux.

MISSIONS :

- Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement
- Prévention aux abords des équipements publics
- Renseignement des usagers de la voie publique
- Accueil et contrôle de l'accès aux équipements publics
- Veille relative à la protection des personnes
- Surveillance technique à partir de rondes et d'itinéraires
- Surveillance du stationnement, des zones bleues, du marché
- Participation à des cérémonies et manifestations organisées par (ou à la demande de) la commune.

Contact et informations complémentaires :

Adresser CV et lettre de motivation par courrier ou courriel au plus tard le 16 octobre 2017 à Monsieur le Maire de Valloire.

Adresse postale : Mairie de Valloire - 73450 VALLOIRE

Courriel : mairie@valloire.net

Téléphone : 04 79 59 03 11